Chauffez renouvelable : les clés pour faire le bon choix

Aujourd'hui, de nombreuses solutions de chauffage renouvelable existent pour les maisons individuelles et les petits immeubles. Mais comment s'y retrouver et choisir la solution qui correspond vraiment à ses besoins personnels ?

Le conseil incitatif « Chauffez renouvelable » est un programme national mis en place par SuisseEnergie pour aider les propriétaires à remplacer leur ancien système de chauffage fossile ou électrique par une alternative écologique, efficace et économique. Ce programme est gratuit et sans engagement pour les propriétaires de bâtiments. Il prodigue des conseils simples et pratiques pour mieux comprendre les différentes solutions, leurs avantages et les points à prendre en compte avant de se lancer.

Comment ça marche ?

Des prestataires de conseil qualifiés et accrédités se déplacent à votre domicile et proposent une analyse de l'état du chauffage et des solutions de remplacement. L'objectif est clair et simple : aider tout un chacun à faire les bons choix pour un chauffage confortable, plus durable et adapté à son logement. Prêt à relever le défi ?

Déroulement du conseil :

1. Anticipez : votre chauffage à énergie fossile a 10 ans ou plus ? Il est temps de réfléchir à son remplacement. Le programme « Chauffez renouvelable » vous accompagne dans votre projet.
2. Faites-vous conseiller : un prestataire de conseil incitatif vous aide à choisir la solution de chauffage renouvelable la mieux adaptée à votre logement.
3. Pensez à long terme : comparez les coûts d'achat et d'utilisation sur toute la durée de vie de l'installation, soit environ 20 ans. Un chauffage renouvelable peut être plus cher à l'achat, mais moins coûteux à l'usage.
4. Comparez les offres : demandez plusieurs offres pour comparer les solutions et les prix proposés par les installateurs.
5. Vérifiez les autorisations : renseignez-vous auprès des autorités car une autorisation ou une concession peut être nécessaire avant les travaux.
6. Demandez les subventions : pensez à faire votre demande avant le début des travaux afin de bénéficier des aides disponibles.
7. Lancez les travaux : une fois votre choix fait et les démarches réglées, les travaux peuvent commencer. Les subventions sont versées une fois les conditions remplies.

La liste des prestataires agréés dans votre région est disponible sur le lien Conseil incitatif «chauffez renouvelable»

À vous de jouer ! Changer de chauffage, c'est un projet important, mais vous n'êtes pas seul. Avec les bons conseils et une préparation étape par étape, vous pouvez trouver une solution adaptée à votre logement, à votre budget et à vos besoins. Prêt à passer à un chauffage plus renouvelable ?

www.chauffezrenouvelable.ch